



Je m'engage aux côtés de TREMPLIN Homme et Patrimoine Pour restaurer la Tour du Bost

L'association TREMPLIN Homme et Patrimoine s'est donné pour mission d'accompagner des hommes et des femmes dont le parcours chaotique a fait des blessés de la vie, afin de les aider à trouver leur place dans la société.

Depuis 1999, TREMPLIN Homme et Patrimoine organise des actions prenant appui sur la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur du patrimoine archéologique et bâti. Mais ce qui est au centre de ses préoccupations dans toutes les actions conduites, c'est redonner la première place à ce qui est fondamental, c'est-à-dire l'Homme : **restaurer l'Homme par la médiation de la restauration du patrimoine**. Le travail de TREMPLIN Homme et Patrimoine est sous-tendu par le principe que tout individu, quels que soient son origine, son histoire ou son milieu, peut construire sa place et son avenir dans la société, avec ses valeurs, ses croyances, ses besoins et ses limites. Aucun préjugé ni jugement n'est porté sur les personnes accueillies.

Jusqu'à 75%
de déduction
fiscale pour vos
dons

TREMPLIN
Homme et Patrimoine

Soutenez TREMLIN Homme et Patrimoine tout en réduisant vos impôts

Le remarquable donjon médiéval de la **Tour du Bost**, classé **Monument Historique** par arrêté du 14 Novembre 1997 après un premier classement en 1908 suivi d'un déclassé par décret du 2 Août 1949 en raison d'un incendie survenu en 1920 qui a détruit ses parties hautes et l'ensemble des planchers, fait l'objet depuis quelques années d'un **atelier d'insertion** conduit par l'association TREMLIN Homme et Patrimoine.

Les travaux réalisés au cours des dernières années ont permis de restaurer les **deux niveaux de caves** et de reprendre l'ensemble des maçonneries sur la **partie sommitale**. Le **premier et le second étages** ont eux aussi fait l'objet d'une restauration complète qui permet d'organiser des expositions et différentes manifestations. Des aménagements ont été réalisés au abords de la Tour pour faciliter l'accueil du public.

L'association, dans le cadre de l'atelier d'insertion souhaite aujourd'hui entreprendre la **restauration du troisième étage** par la pose d'une nouvelle poutraison avant de reprendre les enduits et de réaliser un sol en tomates. L'autorisation de travaux déposée auprès de la DRAC vient d'être accordée pour un démarrage des travaux début 2017.

**DON DEDUCTIBLE
A HAUTEUR DE**

75%

ISF : les contribuables peuvent déduire 75% de leur don du montant de l'ISF à acquitter dans la limite de 50 000 € .

**DON DEDUCTIBLE
A HAUTEUR DE**

66%

IR : la réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable. L'excédent peut être reporté sur 5 ans.

**DON DEDUCTIBLE
A HAUTEUR DE**

60%

IS : la réduction d'impôt est égale à 60% du don versé, retenu dans la limite annuelle de 0.5% du CA hors taxe. L'excédent peut-être reporté au titre des 5 exercices suivants.

J'envoie ce bulletin de soutien accompagné d'un chèque établi à l'ordre de **TREMLIN Homme et Patrimoine** à :

TREMLIN Homme et Patrimoine—maison Tiger

Site médiéval de Brancion—71700 MARTAILLY-LES-BRANCION

JE SOUTIENS

TREMLIN Homme et Patrimoine dans son action en faveur des hommes et du patrimoine

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Je fais un don de :

Dès l'enregistrement de votre don, un reçu fiscal vous permettant de faire valoir vos droits à la déduction auprès de l'administration fiscale vous sera envoyé et vous recevrez régulièrement nos journaux, vous tenant au courant de l'avancée de nos chantiers.